

Réponse de Dael Breizh à la ligue de défense noire africaine



Communiqué n°CQP/2020-08 du 21 juillet 2020, Réponse de Dael Breizh à la ligue de défense noire africaine

A ceux qui liront le présent communiqué du Parlement général de Bretagne, Dael Breizh.

Des mensonges rapportés par les médias français à ceux qui applaudissent un monument historique en proie aux flammes,

Il suffit de voir fleurir discours catastrophés de politiciens se déresponsabilisant ou autres récupérations politiques pour plaider une cause à laquelle notre Peuple est totalement étranger !

Nous, parlementaires bretons,

Avons pour devoir de rappeler à tous manipulateurs :

CQP/2020-08 du 21 juillet 2020, Réponse de Dael Breizh à la ligue de défense noire africaine

1- La Cathédrale St-Pierre-et-St-Paul de Nantes n'est pas un monument français !
Elle fut ordonnée par Jean V, Duc de Bretagne, en 1434, alors que la Bretagne était un Duché souverain, indépendant donc de la France ;

2- Ladite Cathédrale est sise à Nantes, cité des Ducs de Bretagne, en Bretagne donc et non en France ;

3- Le Duché de Bretagne était un État neutre, qui avait aboli l'esclavage bien des siècles avant que des Français ne fassent de la traite négrière ;

4- De la traite négrière, combien de peuples firent profit, y compris des autochtones africains ? De l'esclavage, combien de peuples peuvent se vanter de n'y avoir jamais eu recours ?

En Bretagne non-annexée, non-colonisée, esclavage, et a fortiori la traite négrière, n'auraient pu se faire !

Élus du Peuple Breton, nous dénonçons tout détournement de notre Histoire, toutes utilisations erronées visant à inclure la Bretagne et son Peuple pour alimenter une haine de la France ou pour défendre des Droits qui lui sont toujours refusés.

Rappelons,

Aujourd'hui encore, la Bretagne est une Nation colonisée par l'État français, et ce depuis 1532 !

Jeter l'opprobre sur un Peuple totalement étranger à des faits et subissant injustices et discriminations en son propre pays, annihile l'argumentation de toute prétention à des droits, que l'on soit de la Ligue de Défense Noire Africaine ou défenseur de toute cause noble ;

Par le présent communiqué,

Demandons des excuses publiques de la Ligue de Défense Noire Africaine et un positionnement de ses revendications fondé sur des vérités historiques et non sur des approximations arrangeantes pour les uns mais insultantes pour les Bretons.

Unanet Evit Breizh

Nous espérons que le peuple breton saura se mobiliser pour que la cathédrale St-Pierre-et-St-Paul de Nantes puisse retrouver au plus vite la splendeur de son Patrimoine inestimable.

Même si cet incendie est d'origine criminelle, il est incompréhensible qu'à notre époque, tous les moyens techniques de protection, de détection et d'extinction à notre disposition, ne soient pas mis au service de nos joyaux les plus symboliques. Souvenez-vous du vol plutôt facile du reliquaire d'Anne de Bretagne il y a peu !

Il est patent que l'État français et les pouvoirs publics détiennent une grande responsabilité dans cette nouvelle catastrophe et qu'en conséquence, Paris assume ses responsabilités en la matière.

Unanet Evit Breizh!

